

LES BELLES DE TROTTOIR EN PAYS VIBRAYSIEN

BULLETIN DE PARTICIPATION

TEMOIGNAGE PHOTOGRAPHIQUE ORGANISE PAR VIBRAYE NATURELLEMENT

 Dans le cadre du Forum Nature 2027

1. Renseignements du participant

 Prénom :

 Nom :

 Âge :

si moins de 18 ans remplir l'autorisation parentale

 Code postal :

 Commune :

 Téléphone :

 E-mail :

2. Informations sur les photos soumises

 Nombre de photos envoyées (maximum 2) :

☐ 1 photo

☐ 2 photos

 Format des fichiers :

☐ JPG

 Appareil et modèle utilisé :

3 Autorisation de diffusion :

En participant au témoignage photographique, j'autorise l'association Vibraye Naturellement à diffuser ma photo dans le cadre de la communication du témoignage et des actions de l'association (site, réseaux sociaux, supports imprimés), sans contrepartie financière.

Je souhaite que mon nom soit mentionné : ☐ oui ☐ non

☐ J'accepte pleinement et entièrement le règlement du témoignage photo.

4 Détails de chaque photo

	 Photo 1	 Photo 2
 Nom du fichier :		
 Lieu de la prise de vue :		
 Titre de la photo :		
 Date de la prise de vue :		
 Légende maximum 100 mots : Le but est d'informer les votants et les visiteurs de l'exposition le jour du forum nature de VN : soit par une présentation de la belle, de la situation, du sentiment éprouvé soit par les infos techniques de la prise de vue soit par un mixte de tout à vous de jouer		

--	--	--

5  Date et  Signature du participant majeur :



Pour les mineurs :

Si vous êtes mineur, vous devez remplir et signer cette section avec l'un de vos parents ou responsables légaux.

 Lien de filiation :

☐ Je suis le père

☐ Je suis la mère

☐ Je suis le tuteur légal

☐ Je suis autre responsable légal (préciser)

☐ Prénom et nom de l'adulte :

 Téléphone de l'adulte:

 E-mail de l'adulte :

 Adresse complète de l'adulte :

Je souhaite que son nom soit mentionné :

☐ oui

☐ non

☐ Je certifie que je suis le parent ou responsable légal du participant mineur que j'autorise sa participation au témoignage photo.

☐ J'accepte pleinement et entièrement le règlement du témoignage photo, pour lui.

5  Date et  Signature du majeur, s'il le souhaite, le mineur peut aussi signer.

“Les belles de trottoir en pays Vibraysien”
REGLEMENT DU TMOIGNAGE PHOTO
dans le cadre du FORUM VN NATURE 2027 SUR LE THEME DES MAL-AIMES
Contact : vibrayenaturellement.infos@gmail.com

Article 1 — Organisateur

L'association Vibraye Naturellement, "VN", organise un témoignage photo gratuit intitulé « Les belles de trottoir en pays Vibraysien ».

Article 2 — Objet du témoignage

Ce témoignage a pour objectif de mettre en valeur les fleurs sauvages, ou les évadées des jardins revenues à la liberté, qui poussent spontanément sur les trottoirs, du pied des murs aux caniveaux des voies publiques du pays Vibraysien : cela exclut les parcs et jardins qu'ils soient publics ou privés. Les photographies devront montrer ces plantes, leur forme, leur étonnante présence et l'endroit où elles ont poussé. L'accent sera mis sur la poésie, l'étonnement, le regard porté sur la flore spontanée. La faune, les personnes ou animaux de compagnie non identifiables peuvent être présents sans être le sujet principal.

Article 3 — Pays Vibraysien :

Sont concernés les trottoirs du pied du mur au caniveaux des villes du pays Vibraysien soient : Berfay, Bouër, Champrond, Lamnay, Lavaré, Melleray, Montmirail, St Jean des Echelles, St Maixent, Semur en Vallon, Valennes et Vibraye.

Article 4 — Participation

Le témoignage est ouvert à toute personne, particulier ou professionnel, sans condition de nationalité ou d'âge, sous réserve que les mineurs disposent d'une autorisation parentale. La participation est gratuite.

Chaque participant peut envoyer **2 clichés maximum pris et soumis entre le 14/07 et le 31/10/26**.

Les photos peuvent être prises avec tout appareil : smartphone, appareil numérique, argentique numérisé ou autre matériel photo. Elles peuvent être en couleur ou en noir et blanc.

Aucun dérangement ou mise en scène artificielle de l'environnement et des espèces ne seront acceptés.

Article 5 — Modalités d'envoi

Les photographies doivent être envoyées par mail à : vibrayenaturellement.infos@gmail.com. Les fichiers devront être transmis au format JPG. La plus haute définition possible de l'image vous est demandée pour une meilleure qualité d'impression (2000px sur le côté le plus court et 300dpi).

Chaque envoi devra préciser : vos prénom et nom, âge, commune, téléphone et e-mail, Type et modèle d'appareil, titre de la photo, le lieu de la prise de vue et une courte légende.

La date limite d'envoi est fixée au 31/10/2026.

Article 6 — Retouches et IA

Les retouches photographiques sont autorisées avec parcimonie. Sont admis les ajustements légers de luminosité, contraste, recadrage et netteté, à condition de conserver l'esprit de la scène originale.

L'utilisation de l'intelligence artificielle est strictement interdite, qu'il s'agisse de génération d'image, de modification substantielle ou d'ajout d'éléments non présents dans la prise de vue d'origine. L'auteur garantit que ses images sont conformes à la prise de vue originale.

Toute photo suspectée d'avoir été générée ou altérée par IA pourra être exclue du témoignage.

Article 7 — Originalité et conformité

Le participant garantit être l'auteur de la photographie envoyée et disposer de tous les droits nécessaires à sa diffusion.

Les photos ne devront pas porter atteinte à des droits de tiers.

Les images doivent respecter la législation en vigueur, notamment en matière de droit à l'image des personnes.

Article 8 — Présélection

3 personnes vérifieront la conformité des clichés reçus. Ces personnes ne peuvent participer au témoignage.

Les photos retenues seront ensuite soumises au vote du public.

Article 9 — Vote du public

Le vote du public sera ouvert du 01/12/26 au 03/01/2027 à 18h.

Chaque votant pourra soutenir ses photos préférées selon les modalités précisées lors du lancement du vote.

Article 10 — Résultats et récompenses

Les **10 premiers choix du public** seront dévoilés le **14/02/2027** lors du forum associatif de VN sur le thème des « mal-aimés ». Les auteurs des 10 meilleurs clichés seront invités à venir y prendre leur récompenses.

Les récompenses sont les suivantes :

- Les 3 premiers recevront un pass pour toutes les animations du forum 2027.
- Les 10 photos exposées donneront droit à une adhésion VN 2027.
- Les auteurs des 10 photos exposées repartiront avec leur cliché .

Article 11 — Utilisation des images

En participant au témoignage, l'auteur autorise VN à diffuser sa photo dans le cadre de la communication du témoignage et des actions de l'association, sur le site, les réseaux sociaux sans contrepartie financière.

Le nom de l'auteur pourra être mentionné sauf demande contraire.

Article 12 — Données personnelles

Les informations collectées servent uniquement à la gestion du témoignage et à la communication de ses résultats. Chaque participant peut demander la rectification ou la suppression de ses données sur simple demande auprès de VN.

Article 13 — Acceptation du règlement

La participation au témoignage implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

VN se réserve le droit d'exclure toute participation non conforme ou frauduleuse.

Article 14 — Cas non prévus

Toute situation non prévue par le présent règlement sera tranchée par l'organisateur, dont la décision sera sans appel.